

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

Délibération n°2/18

Établissement Parc national de Port-Cros

**Compte financier consolidé 2017 de l'établissement Parc national de Port-Cros
(Parc national de Port-Cros et Conservatoire botanique méditerranéen de
Porquerolles)**

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaires suivantes :

- ⇒ **90,2 ETPT sous plafond et 7,50 ETPT hors plafond**
- ⇒ **9 246 057 € d'autorisations d'engagement**
- ⇒ **8 904 972 € de crédits de paiement**
- ⇒ **8 812 677 € de recettes**
- ⇒ **- 92 295 € de solde budgétaire excédentaire**
- ⇒ **- 34 689 € de variation de trésorerie (35 € régularisation trésorerie passive)**
- ⇒ **680 216 € de résultat patrimonial**
- ⇒ **798 471 € de capacité d'autofinancement**
- ⇒ **- 436 536 € de variation du fonds de roulement**

Article 2 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat excédentaire à hauteur de 680 216,36 € en réserves facultatives (c/10682).

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le report à nouveau excédentaire (c/110) à hauteur d'1 499 869,62 € en réserves facultatives (c/10682).

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

La présidente,
Isabelle MONFORT

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

Délibération n°3/18

**Établissement Parc national de Port-Cros
(Parc national de Port-Cros + Conservatoire botanique national méditerranéen de
Porquerolles)**

Budget rectificatif n°1/2018

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes :

- ⇒ **89,20 ETPT sous plafond et 11 ETPT hors plafond**
- ⇒ **10 380 411 € en autorisations d'engagement dont :**
 - 5 721 632 € personnel,
 - 2 735 843 € fonctionnement,
 - 83 000 € intervention,
 - 1 839 936 € investissement.
- ⇒ **11 030 683 € de crédits de paiement dont :**
 - 5 721 632 € personnel,
 - 3 103 835 € fonctionnement,
 - 152 000 € intervention,
 - 2 053 216 € investissement.
- ⇒ **- 1 523 477 € de solde budgétaire**

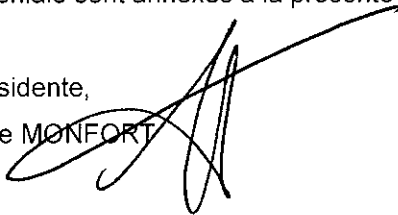
Article 2 :

Le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes :

- ⇒ **- 1 523 477 € de variation de trésorerie,**
- ⇒ **- 54 699 € de résultat patrimonial,**
- ⇒ **40 301 € de capacité d'autofinancement,**
- ⇒ **1 523 477 € de prélèvement sur le fonds de roulement.**

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

La présidente,
Isabelle MONFORT



**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

Délibération n°4/18

—

Établissement Parc national de Port-Cros

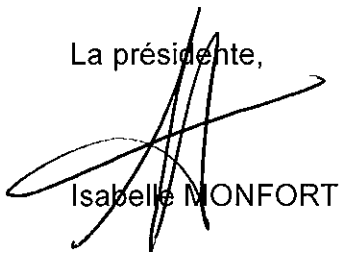
—

Contrats d'objectifs 2015-2017 : bilan 2017

—

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du Parc national de Port-Cros donne un avis favorable au bilan 2017 du Contrats d'objectifs 2015-2017 du Parc national de Port-Cros.

La présidente,



Isabelle MONFORT

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

Délibération n°05/18

Établissement Parc national de Port-Cros

Compte-rendu d'activité 2017

Après avoir délibéré, le conseil d'administration donne un avis favorable au compte-rendu d'activité 2017 du Parc national de Port-Cros.

La présidente



Isabelle MONFORT

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

Délibération n°06/18

—

Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

—

Compte-rendu d'activité 2017

—

Après avoir délibéré, le conseil d'administration donne un avis favorable au compte-rendu d'activité 2017 du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles.

La présidente,



Isabelle MONFORT

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

Délibération n°07/18

—

Établissement Parc national de Port-Cros

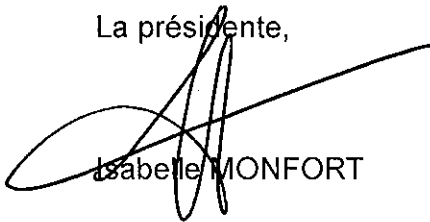
—

Compte-rendu d'activité 2017 du conseil scientifique

—

Après avoir délibéré, le conseil d'administration du parc national de Port-Cros approuve le rapport d'activité 2017 du conseil scientifique.

La présidente,



Isabelle MONFORT

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

Délibération n°08/18

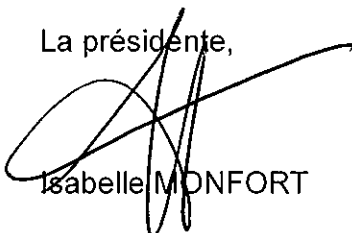
**Établissement du Parc national de Port-Cros –
Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles**

Frais de déplacement intracommune

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la prise en charge des frais de mission et de déplacement suivants, des agents du Parc national, intervenant à plus de cinq kilomètres de leur domicile à l'intérieur de la commune de résidence et effectuant une traversée maritime :

- frais kilométriques en cas d'utilisation autorisée d'un véhicule personnel faute de véhicule de service disponible, au taux prévu par l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 ;
- frais de stationnement (notamment dans les ports) ;
- frais de repas au taux mentionné à l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006.

La présidente,



Isabelle MONFORT

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

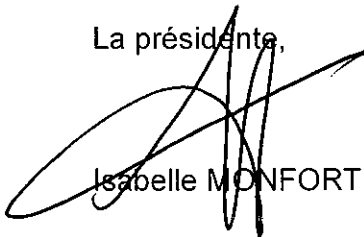
Délibération n°10/18

Établissement Parc national de Port-Cros

**Convention cadre de mécénat relatif aux Parcs nationaux,
entre la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF), les Parcs
nationaux et le GIP du projet de Parc national des forêts de champagne
et bourgogne, et l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le projet de convention cadre de mécénat relatif aux Parcs nationaux, entre la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF), les Parcs nationaux et le GIP du projet de Parc national des forêts de champagne et bourgogne, et l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

La présidente,



Isabelle MONFORT

Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018

Délibération n°11/18

—
Établissement Parc national de Port-Cros

—
Cessions foncières Le Ber – État (France domaine)
—

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve :

- la cession à la SCI « La plage d'argent » d'une partie de la parcelle cadastrée J175 sise à Porquerolles, en nature de « bord de chemin » sur une largeur de 5 m au droit de la parcelle J 1135 (surface estimée de 250 m²) appartenant à l'État et gérée par le Parc national de Port-Cros ;
- la cession à l'État – France domaine de la parcelle cadastrée J1132 sise à Porquerolles, en nature de bois, d'une surface de 40 000 m², appartenant aux consorts Le Ber, en vue d'être gérée par le Parc national de Port-Cros.

Ces deux cessions pouvant faire l'objet d'un échange foncier par acte administratif.

La présidente,



Isabelle MONFORT

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

Délibération n°12/18

—
Établissement Parc national de Port-Cros

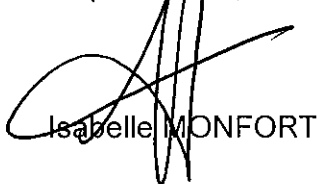
—
Adhésions du Parc national de Port-Cros

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du Parc national de Port-Cros approuve les adhésions de l'établissement aux organismes suivants :

- Réseau régional des espaces naturels en Provence-Alpes-Côte d'Azur (RREN PACA)
- Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles du Var (FDGDON 83) et Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Provence Alpes Côte d'Azur (FREDON PACA)
- Syndicat du Centre Régional d'Application et de Démonstration Horticole
- Fédération Europarc
- Rivages de France
- Hyères Hortipole
- Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB)
- Forêt modèle de Provence
- Small Island Organisation (SMILO)
- Petites îles de Méditerranée (PIM)

Ces adhésions sont renouvelables chaque année.

La présidente,


Isabelle MONFORT

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

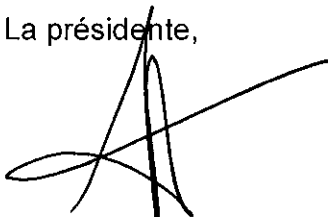
Délibération n°14/18

Parc national de Port-Cros

Port de Port-Cros : projet de tarification 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du Parc national de Port-Cros approuve le projet de tarification pour 2018 concernant les usagers de passage (I) et permanents du port (II), ainsi que des différentes redevances : passagers (IV), services (V), occupation temporaire du domaine public maritime (VI) et marchandise (VII).

La présidente,



Isabelle MONFORT

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2018**

Délibération n°15/18

—

Établissement Parc national de Port-Cros

—

**Demande de subvention 2018 FEADER
pour le maintien en état opérationnel des ouvrages DFCI à Porquerolles**

—

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du Parc national de Port-Cros donne un avis favorable à la demande de subvention au Conseil régional PACA, au Conseil départemental du Var, à l'État Français et à l'Europe.

Le montant de la subvention sollicitée est de **14 184,00€ HT** (quatorze mille cent quatre-vingt quatre euros), soit 80 % du montant global du programme de 17 730,00€ HT.

Le conseil d'administration autorise le directeur à procéder aux démarches nécessaires aux demandes de subventions et à signer les actes correspondants.

La présidente,


Isabelle MONFORT

PARC NATIONAL DE PORT-CROS

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES

Conseil d'administration

Réunion du 12 mars 2018

Délibération n°16/18

Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

Demande de subventions 2018 à la DREAL PACA

Demandes de subventions présentées par le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles représenté par Marc DUNCOMBE, directeur du PNPC/CBNMed, à l'État représenté par le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA – DREAL PACA pour :

- Dotation de fonctionnement et Plans nationaux d'actions pour un montant de 200 000 € (deux cent mille euros)
- Administration du système et des données Flore de SILENE - PACA pour un montant de 30 000 € (trente mille euros)
- Actualisation des contours des ZNIEFF du Vaucluse et de la deuxième moitié de celles du Var pour un montant de 12 000 € (douze mille euros)
- Mises en œuvre 2018 de la stratégie régionale plantes envahissantes et de son plan d'actions associé pour un montant de 20 000 € (vingt mille euros)

Après examen détaillé et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- d'approuver et valider les demandes de subventions à la DREAL PACA ;
- d'autoriser Marc DUNCOMBE, directeur, à engager toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de l'action découlant de cette instance.

La présidente,


Isabelle MONFORT

PARC NATIONAL DE PORT-CROS

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES

Conseil d'administration

Réunion du 12 mars 2018

Délibération n°17/18

Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

Demande de subventions 2018 à la Région PACA

Demandes de subventions présentées par le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles représenté par Marc DUNCOMBE, directeur du PNPC/CBNMed, au conseil régional PACA :

- dans le cadre de la convention cadre triennale 2016-2018 (Région et CBNMed) pour un montant de 55 000 € ;
- dans le cadre de la stratégie espèces exotiques envahissantes pour un montant de 20 000 €.

Soit un montant total de subventions de 75 000 € demandé pour l'année 2018.

Après examen détaillé et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- d'approuver et valider les demandes de subventions à la Région PACA ;
- d'autoriser Marc DUNCOMBE, directeur, à engager toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de l'action découlant de cette instance.

La présidente,



Isabelle MONFORT

PARC NATIONAL DE PORT-CROS

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES

Conseil d'administration

Réunion du 12 mars 2018

Délibération n°18/18

Parc national de Port-Cros

Demande de subvention à la Région PACA dans le cadre du projet "réalisation d'un audit énergétique et définition d'un programme d'actions à l'échelle du territoire de l'île de Porquerolles"

Demandes de subventions présentées par le Parc national de Port-Cros représenté par Marc DUNCOMBE, directeur du Parc national de Port-Cros, au conseil régional PACA :

- dans le cadre du projet "réalisation d'un audit énergétique et définition d'un programme d'actions à l'échelle du territoire de l'île de Porquerolles" pour un montant de 17 250€.

Après examen détaillé et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- d'approuver et valider la demande de subvention à la Région PACA ;
- d'autoriser Marc DUNCOMBE, directeur, à engager toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de l'action découlant de cette instance.

La présidente,



Isabelle MONFORT